

Page : N°01. / 04/ 2025.....						Dernier mise à jour: 06/01/2021				
						Date: 04/09/25				
Réunion						Heure début :				
Formation						Heure fin : 07H				
Communication						Durée : 07H30				
LFI:VIVO.E						ACCIDENT SUR ROUTE-GUINEE DU 28-05-2025				
Localité: Sambanja AMBANJA						Participation		Compréhension		
Nom et prénoms	Fonctions	Distributeur	Date	Heure		Signature	1	0	1	0
				Début:	Fin:					
MANU CLAUDE	RESP. EXPLOITATION		04/09/2025	07h	07h30		x		x	
RANDRIAMBOLOLONIRIN A GHERSON	CHAUFFEUR	JOVENA	04/09/2025	16h	16h30		x		x	
BE DIDIER JONAH	CHAUFFEUR	VIVO ENERGY	04/09/2025	07h	07h30		x		x	
JAO ELIOT	CHAUFFEUR	TOTAL	04/09/2025	16h	16h30		x		x	
RABEMANANJARA LUCIEN	CHAUFFEUR	JOVENA	04/09/2025	16h	16h30		x		x	
VELONJARA Emilson	CHAUFFEUR	JOVENA	04/09/2025	16h	16h30		x		x	
BEFETY JALAU	CHAUFFEUR	JOVENA	04/09/2025	07h	07h30		x		x	
SOATAFARA	CHAUFFEUR		04/09/2025							

Vers 11h00 du matin, mercredi le 28 mai 2025, un camion-citerne sous contrat transportant 35 000 litres de diesel a été impliqué dans un accident de la route dans un village, alors qu'il se rendait sur des sites de vente au détail pour effectuer des livraisons. Deux motocyclistes transportant des passagers et venant de directions opposées sont entrés en collision, alors que l'un d'eux était en train de dépasser le véhicule-citerne.

À la suite de cette collision, les deux motocyclistes ainsi que leurs passagers ont été projetés au sol. L'un des motocyclistes et son passager ont glissé vers l'avant du camion-citerne et se sont retrouvés en dessous.

Le conducteur est décédé sur les lieux et son passager est décédé plus tard à l'hôpital.

Actions immédiates :

- Le chauffeur a sécurisé les lieux et informé la base du transporteur, qui a à son tour averti le responsable S&D de VE Guinée.
- Deux chauffeurs de la même flotte, qui passaient par là, se sont arrêtés pour apporter leur aide, avec le soutien des habitants du village.
- La gendarmerie est arrivée vers 11h30, a ouvert une enquête et a donné pour instruction au chauffeur de ramener le camion à la base du transporteur.
- Le transporteur a dépêché un chauffeur de remplacement pour effectuer les livraisons en attente.
- L'équipe d'intervention d'urgence s'est rendue auprès des familles des défunts pour leur présenter ses condoléances et assister aux funérailles.
- Le chauffeur du camion a été placé en garde à vue dans le cadre de l'enquête.

Cause immédiate :

- Un motocycliste tiers a effectué une manœuvre de dépassement dangereuse du camion-citerne (BRV), avec une visibilité très limitée de ce qui se trouvait devant lui. Le motocycliste roulait également à l'extrême bord de la voie de circulation opposée, ne laissant que très peu d'espace à l'autre motocycliste arrivant en sens inverse.

Conditions préexistantes :

- La culture générale de l'usage de la route, y compris le comportement des conducteurs de motos, tolère les comportements à risque et considère les manœuvres dangereuses comme normales et acceptables.

Cause sous-jacente :

- Application limitée et peu efficace du code de la route.

Leçons apprises :

- Les conducteurs doivent en tout temps rester attentifs et tenter, autant que possible, de repérer les signes avant-coureurs d'une situation pouvant évoluer en incident.
- Les conducteurs doivent adopter une vitesse prudente mais raisonnable (appropriée) en tout temps, en tenant compte de l'état de la route et en surveillant attentivement le comportement des autres usagers susceptibles de provoquer directement ou indirectement un incident.
- Les enregistrements vidéo des caméras embarquées, s'ils sont examinés avec attention, peuvent aider à identifier les actions spécifiques que certains conducteurs doivent entreprendre pour améliorer encore leur conduite sécuritaire.
- Les mentors des conducteurs doivent identifier les lacunes dont l'amélioration permettrait aux conducteurs d'être plus concentrés, afin de détecter de manière globale et rapide même les risques paraissant lointains (provenant de tiers) mais qui pourraient avoir un impact sur eux.

ACTION :

- Les conducteurs doivent être régulièrement sensibilisés à appliquer les 4 clés de la conduite sécuritaire afin de repérer à l'avance tout danger visible ou invisible ainsi que les comportements dangereux des autres usagers de la route, et adapter en permanence leur conduite et leur vitesse à la situation.
- Veiller à ce que la révision des enregistrements des caméras embarquées soit effectuée de manière efficace et systématique, afin d'apporter une réelle valeur ajoutée en permettant au transporteur de détecter en temps utile les axes d'amélioration de la sécurité de conduite pour les conducteurs.
- Rendre l'activité de mentorat efficace en la centrant sur la détection, la discussion et l'amélioration du comportement des conducteurs dans un environnement de conduite réel.

Signature:.....

